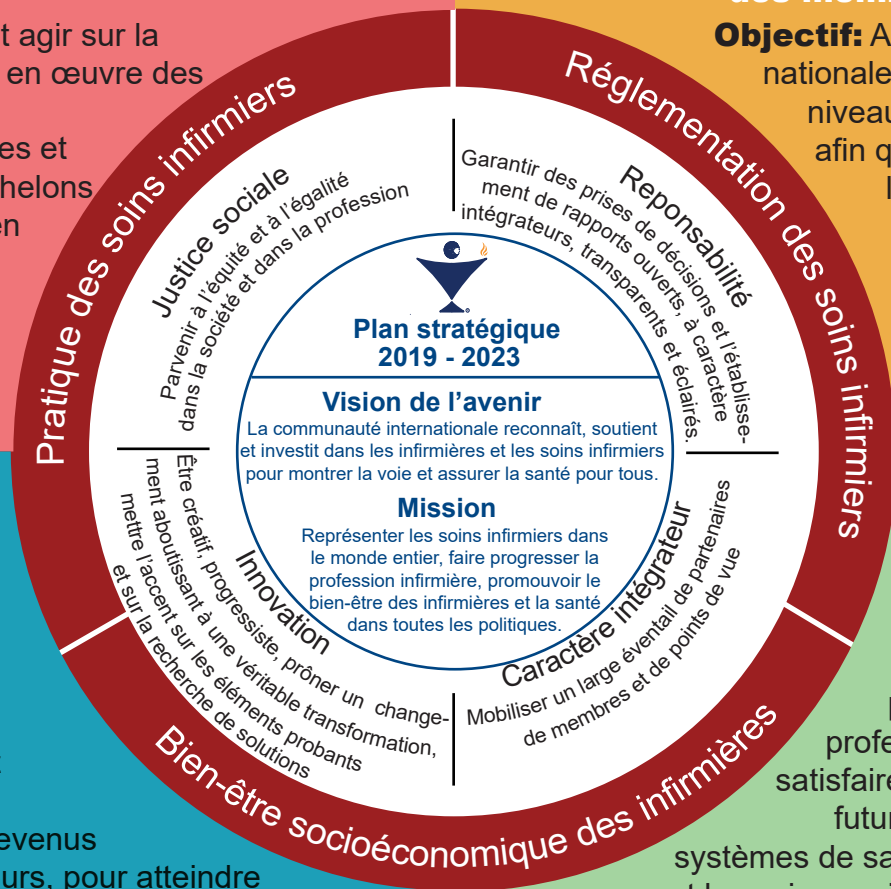


1. Portée mondiale

Objectif: Informer et agir sur la conception et la mise en œuvre des politiques sanitaires, sociales, pédagogiques et économiques, aux échelons mondial et régional, en vue de promouvoir la santé pour tous.

2. Renforcer les moyens des membres

Objectif: Affermir les Associations nationales d'infirmières (ANI) au niveau des trois piliers du CII afin qu'elles puissent relever les principaux défis aux échelons régional et national.



Objectif: Identifier, sécuriser et diversifier les options commerciales et de revenus conformes à nos valeurs, pour atteindre les objectifs du CII.

4. Croissance innovante

Objectif: Assurer un leadership stratégique pour faire progresser la profession infirmière afin de satisfaire les besoins actuels et futurs de la population, des systèmes de santé (y compris la santé et les soins sociaux) et des infirmières.

3. Leadership stratégique

1.

Portée mondiale

MESURES :

1. Fournir une expertise de façon active et régulière, dans le cadre d'activités mondiales ou régionales de haut niveau en matière de politiques de santé, d'éducation, sociales, réglementaires, environnementales et économiques, en tant que porte-parole reconnu et respecté des infirmières au niveau international.
2. Placer le personnel infirmier au cœur de la santé et du bien-être des personnes et des populations (objectif 3 de développement durable).
3. Contribuer, grâce à l'expertise et aux données probantes, à l'élaboration de politiques et de plans efficaces en matière de ressources humaines pour la santé, en transposant notamment à plus grande échelle le personnel infirmier qualifié, appuyé par un cadre de travail / d'exercice sain.
4. Contribuer au Rapport sur l'état des soins infirmiers dans le monde 2020 de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et au prochain plan stratégique mondial sur les soins infirmiers et la pratique de sage-femme et leur donner forme.
5. Donner plus de poids aux soins infirmiers au sein de l'OMS, de l'Assemblée mondiale de la Santé, dans les Nations Unies, de la Banque mondiale, de l'Organisation internationale du travail (OIT) et de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).
6. Établir des relations de collaboration interprofessionnelles et intersectorielles et faire progresser les activités conjointes avec les principales organisations mondiales.
7. Maintenir l'appui aux objectifs de Nursing Now et assumer la gestion et la direction de Nursing Now à compter de 2021.

2.

Renforcer les moyens des membres

MESURES :

1. Identifier et cerner le mandat, les capacités et les besoins des ANI.
2. Étendre les programmes, les initiatives et les produits liés à l'éducation, la pratique, la réglementation et le bien-être socio-économique des soins infirmiers pour répondre aux besoins des ANI.
3. Faciliter la mise à disposition d'expertise aux ANI, en tirant notamment parti des compétences de l'ensemble des ANI.
4. Appuyer les ANI pour influencer sur les politiques.
5. Étendre les programmes de développement du leadership / de la gestion du CII et faire participer les anciens élèves.
6. Améliorer la disponibilité et l'usage des ressources documentaires et des outils du CII sur les questions importantes pour les ANI.





MESURES :

1. Expand sponsorship for ICN conferences, congresses, events
2. Increase and diversify ICN income sources
3. Enhance the use of social media and other modern, digital interactive tools/strategies in ICN communications, and in the branding and marketing of ICN products and services
4. Develop and promote a new business model (including country-level licensing) for ICNP
5. Promote the value of ICN to expand its membership base
6. Continue to evaluate new and existing programs and initiatives to determine their sustainability and alignment with ICN priorities

4.

Croissance innovante

MESURES :

1. Identifier les tendances en matière de santé, sociale, économique, technologique, de soins infirmiers et les tendances connexes, pertinentes à l'orientation actuelle et future de l'éducation, de la pratique, de la réglementation, du bien-être socioéconomique et de la recherche en sciences infirmières.
2. Faciliter l'échange d'informations sur les modèles de soins, les meilleures pratiques et les recherches reposant sur des données probantes, efficaces et innovantes en matière de contribution des soins infirmiers.
3. Définir une orientation stratégique ciblée pour l'avenir de la profession infirmière.
4. Tirer parti du fait que 2020 est l'Année de l'infirmière pour promouvoir les soins infirmiers à travers diverses activités et manifestations.
5. Intégrer activement les idées et les points de vue des étudiantes et des infirmières de la jeune génération.

Leadership stratégique

3.



@ICNurses www.icn.ch

ICN • CIE • CII
3, place Jean-Marteau, 1201 Genève - Suisse
Tél.: +41 22 908 01 00 - Fax: +41 22 908 01 01
e-mail: icn@icn.ch